

16 mai 2019

Anglais et français seulement*

**Treizième Réunion des chefs des services chargés
au plan national de la lutte contre le trafic illicite
des drogues, Europe**

Lisbonne, 2-5 juillet 2019

**Informations à l'intention des personnes participant
à la Réunion****I. Date et lieu de la Réunion**

La treizième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Europe, se tiendra au siège de la Police judiciaire portugaise (Direção Nacional da Polícia Judiciária), Rua Gomes Freire, à Lisbonne, du 2 au 5 juillet 2019. Des services d'interprétation seront assurés dans les langues officielles de la Réunion (anglais, espagnol, français et russe).

L'ordre du jour provisoire annoté et le projet d'organisation des travaux ont été publiés sous la cote [UNODC/HONEURO/13/1](#) et sont disponibles sur la page Web de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

II. Coordination

Pays hôte (Portugal) : Service national de lutte contre le trafic de drogues, Police judiciaire portugaise ; courriel : dcite@pj.pt.

ONUDC : Secrétariat des organes directeurs ; courriel : unodc-sgb@un.org ; zsoka.williams@un.org ; tél. : +43 1 26060 4280.

III. Inscription

Les coordonnées des représentantes et représentants (nom, titre ou fonction, lieu de travail, numéro de téléphone et adresse électronique) devront être communiquées par note verbale (gouvernements) ou sur papier à en-tête officiel (organisations), dès que possible et au plus tard le **vendredi 21 juin 2019**, au Secrétariat des organes directeurs de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, par courriel à l'adresse : unodc-sgb@un.org et zsoka.williams@un.org.

L'inscription se fera dans le hall du siège de la Police judiciaire portugaise le mardi 2 juillet 2019, de 8 heures à midi.

* L'anglais, l'espagnol, le français et le russe sont les langues officielles de cet organe subsidiaire.



Toutes les personnes participant à la Réunion devront présenter leur invitation ou une communication officielle indiquant leur qualité de représentant, ainsi que leur passeport ou une autre pièce d'identité officielle portant leur photo.

IV. Ouverture

La Réunion s'ouvrira le mardi 2 juillet 2019, à 10 heures, dans l'Auditorium 1.

V. Langues et documentation

Les langues officielles de la réunion sont l'anglais, l'espagnol, le français et le russe. Les documents officiels de la réunion seront disponibles dans ces langues.

Des documents destinés à faciliter l'examen de certaines des questions inscrites à l'ordre du jour provisoire sont disponibles sur la page Web consacrée à la treizième Réunion : www.unodc.org/unodc/fr/commissions/CND/Subsidiary_Bodies/HONEUR/HONEUR_13.html.

Le Secrétariat s'efforçant de réduire les dépenses et de limiter son impact sur l'environnement, les documents d'avant-session ne seront disponibles sur place qu'en un nombre limité d'exemplaires. Les représentantes et représentants sont donc prié(e)s de bien vouloir télécharger les versions électroniques des documents avant la Réunion et d'en apporter leurs propres exemplaires le cas échéant.

VI. Visas

Les personnes ayant besoin d'un visa doivent se mettre en rapport avec les autorités diplomatiques ou consulaires portugaises compétentes et demander un visa Schengen de court séjour (C) **au moins trois semaines avant la date à laquelle ils prévoient d'arriver au Portugal**. Dans les pays où le Portugal n'a pas de représentation diplomatique ou consulaire, la demande de visa peut être faite auprès de l'autorité consulaire d'un État partie à l'Accord de Schengen agissant dans ce pays au nom du Portugal.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter : www.vistos.mne.pt/en/short-stay-visas-schengen/general-information/schengen-area.

Les participantes et participants sont priés de prendre leurs propres dispositions en matière de visas.

VII. Transports

Les personnes participant à la Réunion organisent elles-mêmes leurs déplacements entre l'aéroport et le lieu de la Réunion.

À leur arrivée à l'aéroport, elles peuvent prendre un taxi pour se rendre à leur hôtel. Il existe également une ligne de métro et un service de navette qui desservent le centre-ville :

- Taxi : des taxis sont disponibles à l'extérieur de la zone des départs et des arrivées. La course en taxi entre l'aéroport et le centre-ville de Lisbonne coûte normalement autour de 15 euros.
- Métro : l'aéroport de Lisbonne dispose d'une station de métro avec une ligne directe vers le centre-ville. La ligne « Aeroporto – Saldanha » effectue le trajet en 20 minutes environ. Le tarif pour un aller simple est de 1,45 euros.
- Bus : Le service de navette AeroBus assure la liaison entre l'aéroport et le centre-ville et des arrêts de bus se situent près des principaux hôtels de la ville. Un aller simple coûte 3,60 euros.

VIII. Hébergement

Les personnes participant à la Réunion sont priées de réserver leurs chambres d'hôtel directement auprès de l'établissement de leur choix. Les organisateurs dans le pays hôte ont recommandé les hôtels suivants à proximité du lieu de la Réunion :

- NEYA Lisboa Hotel (www.neyahotels.com)
- DoubleTree by Hilton Lisbon – Fontana Park (www.DoubleTree.com)
- Hotel Evolution Lisboa (www.evolution-hotels.com)
- VIP Executive Picoas Hotel (www.viphotels.com)
- Hotel Real Parque, Lisboa (www.realparque.realhotelsgroup.com)

IX. Informations générales et tourisme

Visite de Lisbonne : www.visitlisboa.com/fr
www.visitlisboa.com/fr/whats-on

Visite du Portugal : www.visitportugal.com/fr
